

eCH-0185 – Norme concernant les données Données complémentaires Départ / Arrivée

Titre	Norme concernant les données Données complémentaires Départ / Arrivée
Code	eCH-0185
Type	Norme
Stade	Définie
Version	1.0
Statut	Remplacé
Validation	2018-11-28
Date de publication	2015-12-18
Remplace	-
Conditions	-
Annexes	eCH-0185-1-0.xsd
Langues	Allemand (original), français (traduction)
Auteur(s)	<p>Groupe spécialisé Système d'annonces</p> <p>Steimer Thomas, Office fédéral de la justice thomas.steimer@bj.admin.ch</p> <p>Stingelin Martin, Stingelin Informatik, martin.stingelin@stingelin-informatik.com</p>
Editeur / distributeur	<p>Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich</p> <p>T 044 388 74 64, F 044 388 71 80</p> <p>www.ech.ch / info@ech.ch</p>

Condensé

La présente norme complète les définitions des données des normes existantes eCH-0044, eCH-0011 et eCH-0021 avec les caractéristiques nécessaires à la mise en œuvre d'une solution propre des citoyens dans le contexte du processus de départ / d'arrivée.

La norme s'adresse en priorité aux personnes en charge de l'implémentation d'interfaces sur le thème du départ / de l'arrivée.

Sommaire

1	Statut du document	5
2	Introduction	5
2.1	Champ d'application	5
2.2	Avantages.....	5
2.3	Priorités	5
2.4	Délimitation.....	5
3	Modèle de données	6
4	Spécifications	7
4.1	Coordonnées – contactData	7
4.1.1	Numéro de téléphone – phoneNumber.....	8
4.1.2	Adresse E-mail – emailAddress.....	8
4.2	Renseignements relatifs aux animaux domestiques – petData	8
4.2.1	Renseignements relatifs aux chiens – dogData	8
4.2.2	Nom – name.....	9
4.2.3	Sexe – sex	9
4.2.4	Date de naissance – birthdate	9
4.2.5	Numéro de puce – chipNumber	9
4.2.6	Numéro de tatouage – tattooNumber	9
4.2.7	Numéro ANIS – ANISnumber	9
4.2.8	Date partiellement connue – datePartiallyKnown.....	10
4.3	Renseignements relatifs aux services – serviceData	10
4.3.1	Numéro d'identification de la prestation – serviceIdentification	11
4.3.2	Nom de la prestation – serviceName.....	11
4.3.3	Quantité – serviceAmount	11
4.3.4	Date de commande – serviceOrderDate.....	11
4.3.5	Durée – serviceDuration.....	12
4.3.6	Description– serviceDescription.....	12
4.3.7	Prix – servicePrice.....	12
4.3.8	Extension - extension	12
4.4	Renseignements complémentaires spécifiques concernant l'annonce d'arrivée - moveInAdditionalData	12

4.4.1	Relation d'habitat dans la commune d'arrivée (impératif) – housingSituationMoveInMunicipality	13
4.4.1.1	Type de relation d'habitat - housingSituationType	13
4.4.1.2	Nom - name	13
4.4.1.3	Adresse - address	14
4.5	Identification du logement – dwellingIdentificationAbstract	14
4.5.1	Numéro officiel de logement – administrativeDwellingNumber	14
	Restrictions: Les zéros alignés à gauche (0) dans la suite de signes ne sont pas autorisés	14
4.5.2	EGID – Identifiant du bâtiment	14
4.5.3	EWID – Identifiant de l'appartement	15
4.5.3.1	Etage – floor	15
4.5.3.2	Position à l'étage - positionOnFloor	15
4.6	Renseignements relatifs à l'assurance maladie – healthInsuranceData	15
4.6.1	Numéro de carte – cardNumber	16
4.6.2	Nom de l'assureur maladie – insuranceName	16
4.6.3	Résultat de contrôle – checkResult	16
5	Considérations de sécurité	16
6	Exclusion de responsabilité - droits de tiers	17
7	Droits d'auteur	17
	Annexe A – Références & bibliographie	18
	Annexe B – Collaboration & vérification	18
	Annexe C – modèle de données	19

1 Statut du document

Remplacé: Le document a été remplacé par une nouvelle version plus récente. Son utilisation reste encore possible, mais il est recommandé d'appliquer la dernière version.

2 Introduction

2.1 Champ d'application

Définition des données complémentaires, qui sont nécessaires à l'échange de données dans le contexte du processus de départ / d'arrivée, mais qui ne sont pas déjà traitées par les normes existantes. Il s'agit pour l'essentiel de données collectées directement par les personnes soumises à déclaration concernant le départ / l'arrivée, pour lesquelles il n'existe pas d'obligation d'annonce au sens du domaine d'annonce aux personnes des services des habitants.

2.2 Avantages

Tous les partenaires d'interface peuvent s'appuyer sur une définition commune des données.

L'implémentation des interfaces s'en trouve facilitée.

2.3 Priorités

La présente norme définit exclusivement les définitions des données concernant des caractéristiques spécifiques.

2.4 Délimitation

La définition des annonces pour l'échange concret de données ne fait pas partie de cette norme et est réglée par des normes distinctes (ex. eCH-0093).

3 Modèle de données

Le modèle de données décrit, en notation UML [UML], les catégories spécifiées dans cette norme ainsi que leurs dépendances logiques. Le modèle représente l'état à un moment donné. Afin d'exposer le contexte global, le modèle de données contient également des objets qui sont définis dans d'autres normes (eCH-0044, eCH-0011, eCH-0021). Le modèle de données global (sans les objets représentés dans cette norme) figure dans eCH-0021. Tous les objets sur fond blanc dans le modèle de données sont entièrement décrits dans d'autres normes. Les objets sur fond bleu respectivement les caractéristiques en découlant sont définis dans la présente norme. Pour une version du graphique de plus grandes dimensions – avec liste des attributs –, se reporter à l'annexe de ce document.

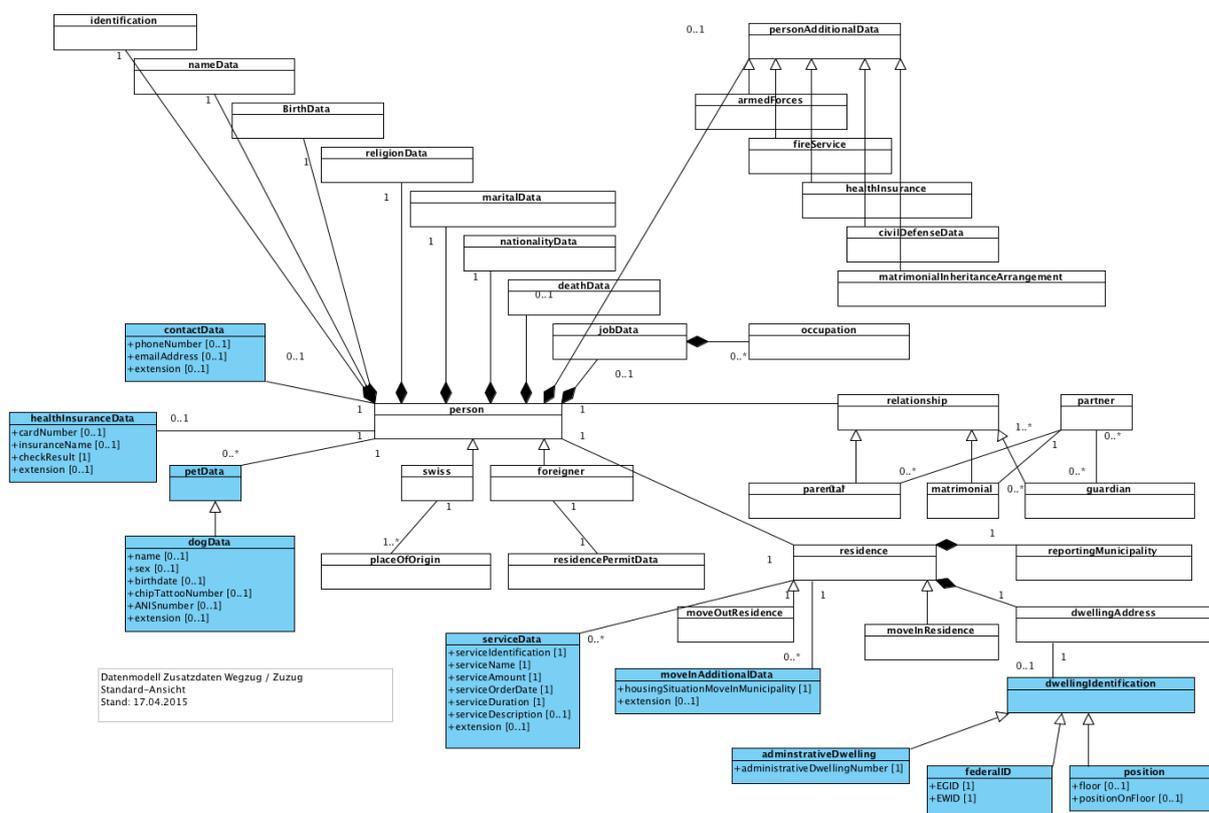
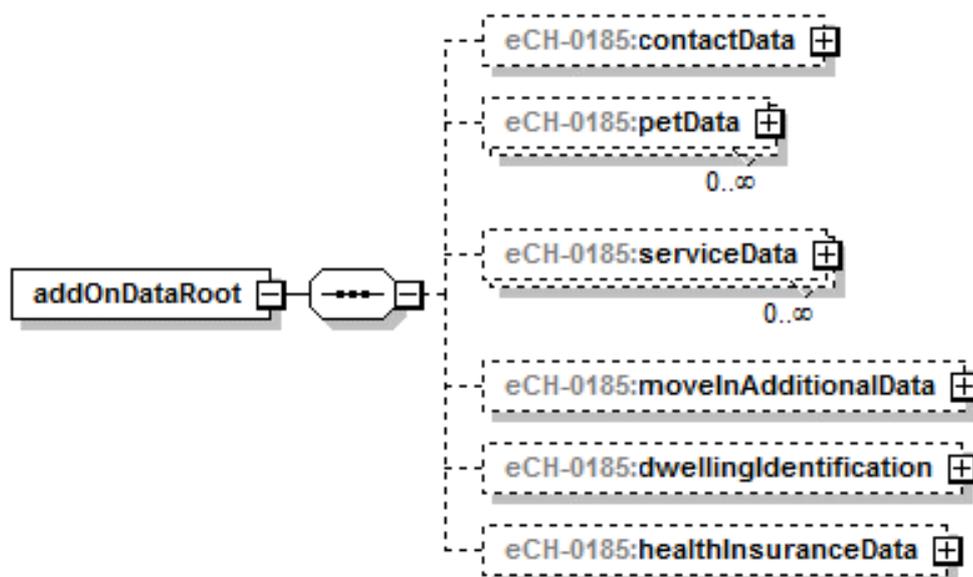


Abbildung 1: Modèle de données (voir en annexe pour une version plus grande)

Tous les objets sur fond bleu sont définis uniquement pour le contexte du déménagement. Des coordonnées spécifiques (contactData) peuvent ainsi être collectées pour une personne (person). Une personne peut posséder un animal domestique (petData). A cet égard, certains chiens (dogData) revêtent un intérêt particulier dans le cadre du déménagement. Dans quelques communes, des services particuliers (serviceData) sont proposés lors de l'arrivée, ex. cartes de stationnement. Dans certaines circonstances, des informations complémentaires concernant la relation d'annonce (moveInAdditionalData, moveOutAdditionalData) ou les identificateurs de la nouvelle adresse du domicile (dwellingIdentification) peuvent présenter un certain intérêt pour la commune d'arrivée.

Cette norme permet d'étendre les domaines de caractéristiques des données relatives aux personnes actuellement définies au moyen des normes eCH-0044, eCH-0011 et eCH-0021:

- Coordonnées – contactData, voir chapitre 4.1
- Renseignements relatifs aux animaux domestiques – petData, voir chapitre 4.2
- Renseignements relatifs aux services – serviceData, voir chapitre 4.3
- Renseignements complémentaires spécifiques concernant l'annonce d'arrivée - moveInAdditionalData, voir chapitre 4.4
- Identification du logement – dwellingIdentification, voir chapitre 4.5
- Renseignements relatifs à l'assurance maladie – healthInsuranceData, voir chapitre 4.6

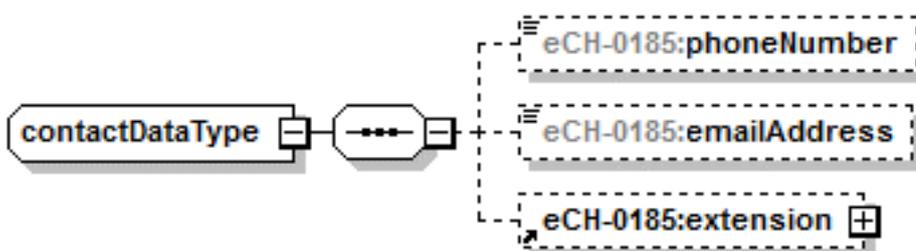


4 Spécifications

4.1 Coordonnées – contactData

Indique comment la personne est joignable au moment du déménagement. Les caractéristiques suivantes sont collectées concernant les coordonnées:

- Numéro de téléphone (facultatif) – phoneNumber, voir chapitre 4.1.1
- Adresse E-mail (facultatif) – emailAddress, voir chapitre 4.1.2
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 4.3.8



4.1.1 Numéro de téléphone – phoneNumber

Numéro de téléphone auquel la personne est joignable. Le numéro doit être transmis sans modification.

Format d'échange:

xs:string

4.1.2 Adresse E-mail – emailAddress

Adresse E-mail à laquelle la personne est joignable.

Format d'échange:

xs:string

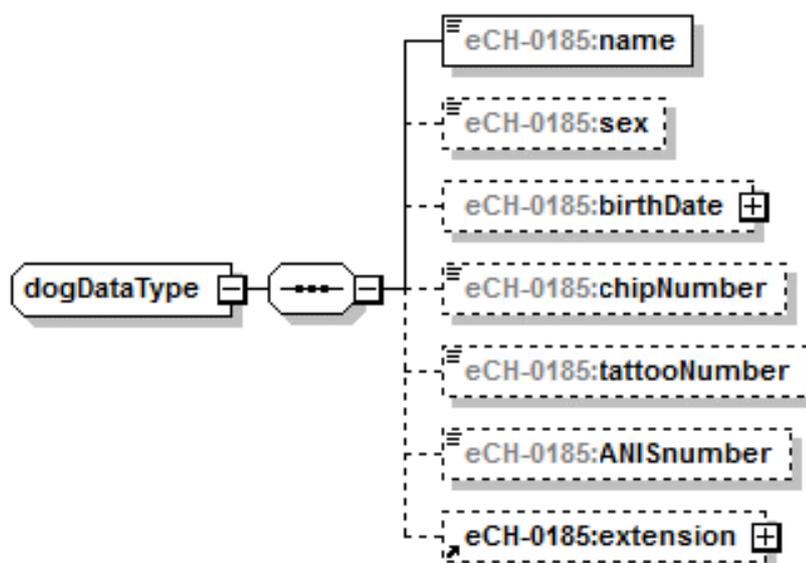
4.2 Renseignements relatifs aux animaux domestiques – petData

Cette version de la norme se contente délibérément de définir uniquement les informations strictement nécessaires concernant les chiens. Il appartient à d'autres normes de définir les différentes caractéristiques relatives aux chiens, nécessaires et tenues à jour par divers services concernant les chiens ou d'autres animaux domestiques.

4.2.1 Renseignements relatifs aux chiens – dogData

Les caractéristiques suivantes sont collectées à propos des chiens:

- Nom (impératif) – name, voir chapitre 4.2.2
- Sexe (facultatif) – sex, voir chapitre 4.2.3
- Date de naissance (facultatif) – birthdate, voir chapitre 4.2.4
- Numéro de puce (facultatif) – chipNumber, voir chapitre 4.2.5
- Numéro de tatouage (facultatif) – tattooNumber, voir chapitre 4.2.6
- Numéro ANIS (facultatif) – ANISnumber, voir chapitre 4.2.7
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 4.3.8



4.2.2 Nom – name

Nom du chien en tant que texte libre.

Format d'échange:

xs:token (250)

4.2.3 Sexe – sex

Sexe du chien:

1 = male

2 = female

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

4.2.4 Date de naissance – birthdate

Date de naissance du chien. Peut être livrée dans l'un des formats suivants:

Année, Mois, Jour

Année, Mois

Année

Format d'échange:

eCH-0185:datePartiallyKnown, voir chapitre 0

4.2.5 Numéro de puce – chipNumber

Pour les chiens équipés de puce, le numéro de la puce.

Format d'échange:

xs:token(100)

4.2.6 Numéro de tatouage – tattooNumber

Pour les chiens tatoués, le numéro de tatouage.

Format d'échange:

xs:token(100)

4.2.7 Numéro ANIS – ANISnumber

Numéro ANIS

Format d'échange:

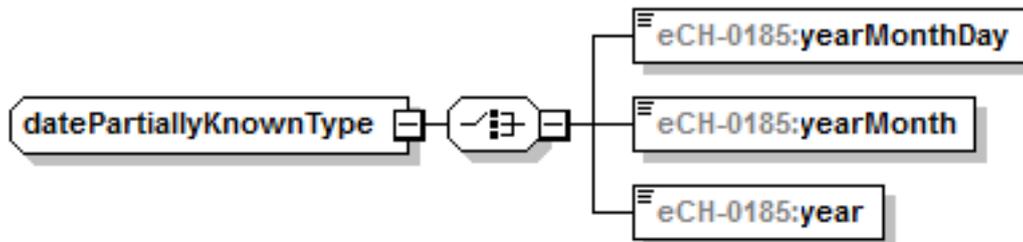
xs:nonNegativInteger

4.2.8 Date partiellement connue – datePartiallyKnown

Type pour la transmission de renseignements de date connus uniquement de façon partielle.

Une date peut être transmise en tant que:

- Année, Mois, Jour – xs:date
- Année, Mois – xs:gYearMonth
- Année – xs:gYear.

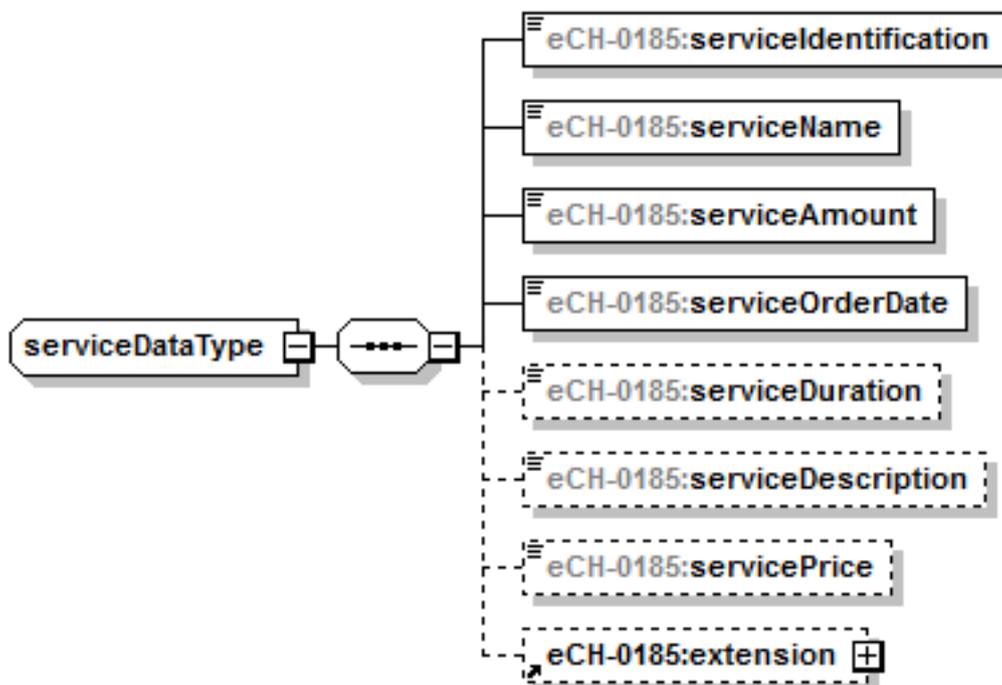


4.3 Renseignements relatifs aux services – serviceData

Dans certaines communes, des prestations de service sont proposées spécialement dans le cadre du déménagement (ex. carte de stationnement). Ces prestations de service peuvent être très variables. Une définition homogène des services doit être garantie et s’articuler autour des caractéristiques de description de la norme eCH-0070.

Les caractéristiques de description d’un service sont répertoriées ci-dessous.

- Numéro d’identification de la prestation (impératif) – serviceIdentification, voir chapitre 4.3.1
- Nom de la prestation (impératif) – serviceName, voir chapitre 4.3.2
- Quantité (impératif) – serviceAmount, voir chapitre, 4.3.3
- Date de commande (impératif) – serviceOrderDate, voir chapitre 4.3.4
- Durée (facultatif) – serviceDuration, voir chapitre 4.3.5
- Description (facultatif) – serviceDescription, voir chapitre 4.3.6
- Prix (facultatif) – servicePrice, voir chapitre 4.3.7
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 4.3.8



4.3.1 Numéro d'identification de la prestation – serviceIdentification

Numéro d'identification unique d'une prestation de service publique. Exemple: «495»

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

4.3.2 Nom de la prestation – serviceName

Titre d'une prestation. Exemple: «carte de stationnement»

Format d'échange:

xs:token(250)

4.3.3 Quantité – serviceAmount

Quantité de commande de la prestation. Exemple: «1»

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

4.3.4 Date de commande – serviceOrderDate

Date pour laquelle la prestation est commandée. Exemple: «12.06.2015»

Format d'échange:

xs:date

4.3.5 Durée – serviceDuration

Durée pour laquelle la prestation a été commandée. Exemple: «3 mois»

Format d'échange:

xs:token (100)

4.3.6 Description– serviceDescription

Possibilités de transmettre des informations supplémentaires relatives à la commande exemple: «ZH-3528-88»

Format d'échange:

xs:string

4.3.7 Prix – servicePrice

Prix du service correspondant

Montant en CHF entre 0,01 et 9'999,99.

Format d'échange:

xs:decimal(6,2)

4.3.8 Extension - extension

Point d'extension pour pouvoir transmettre par exemple des caractéristiques spécifiques au canton.

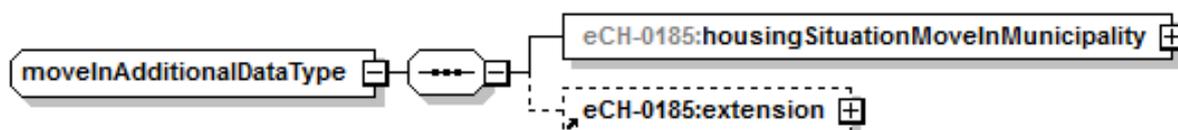
Format d'échange:

xs:anyType

4.4 Renseignements complémentaires spécifiques concernant l'annonce d'arrivée - moveInAdditionalData

Les caractéristiques suivantes sont échangées en lien avec l'annonce d'arrivée:

- Relation d'habitat dans la commune d'arrivée (impératif) – housingSituationMoveInMunicipality, voir chapitre 4.4.1
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 4.3.8

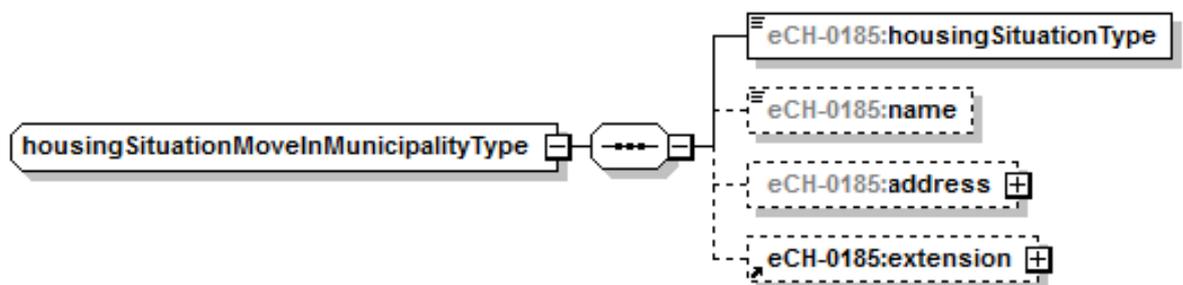


4.4.1 Relation d'habitat dans la commune d'arrivée (impératif) – housingSituationMoveInMunicipality

Renseignements concernant la relation d'habitat dans la commune d'arrivée.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Type de relation d'habitat (impératif) – housingSituationType, voir chapitre 4.4.1.1
- Nom (facultatif) – name, voir chapitre 4.4.1.2
- Adresse (facultatif) – address, voir chapitre 4.4.1.3
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 4.3.8



4.4.1.1 Type de relation d'habitat - housingSituationType

Indique le type de relation d'habitat:

- 1 = Propriétaire
- 2 = Locataire
- 3 = Sous-locataire

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

4.4.1.2 Nom - name

Nom du loueur (pour le locataire) respectivement du locataire (pour le sous-locataire). Doit être fourni uniquement pour le «type de relation d'habitat» 2 ou 3.

Format d'échange:

xs:token(100)

4.4.1.3 Adresse - address

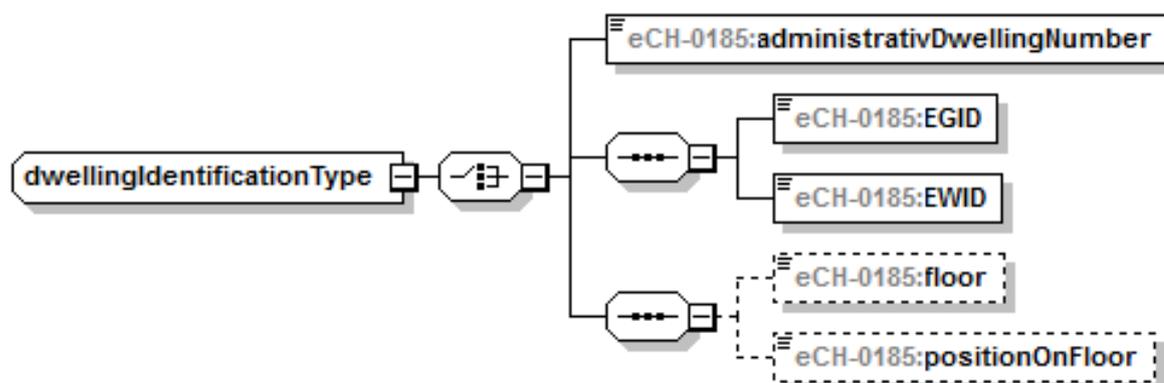
Adresse du loueur (pour le locataire) respectivement du locataire (pour le sous-locataire).
Doit être fournie uniquement pour le «type de relation d'habitat» 2 ou 3.

Format d'échange:

eCH-0010:addressInformationType

4.5 Identification du logement – dwellingIdentificationAbstract

Concernant l'identification du logement, il est possible de transmettre au choix le numéro officiel du logement, EGID avec EWID ou encore l'étage et la position du logement à l'étage.



4.5.1 Numéro officiel de logement – administrativeDwellingNumber

Numéro de logement délivré par le service administratif (canton ou commune) selon [RegBL].

Format: 12 signes alphanumériques

Restrictions: Les zéros alignés à gauche (0) dans la suite de signes ne sont pas autorisés

Format d'échange:

xs:string

4.5.2 EGID – Identifiant du bâtiment

Identifiant fédéral du bâtiment du [RegBL].

Format: 9 caractères numériques (valeur minimale = 1, valeur maximale = 999999999)

Format d'échange:

xs:unsignedInt

4.5.3 EWID – Identifiant de l'appartement

Identifiant fédéral du logement du [RegBL].

Format: 3 caractères numériques (valeur minimale = 1, valeur maximale = 999)

Format d'échange:

xs:unsignedInt

4.5.3.1 Etage – floor

Numéro d'étage de l'étage auquel se trouve le logement.

Format: 20 caractères alphanumériques

Format d'échange:

xs:string

4.5.3.2 Position à l'étage - positionOnFloor

Description verbale de la position du logement à l'étage. Exemple: «gauche» ou «droite».

Format: 40 caractères alphanumériques

Format d'échange:

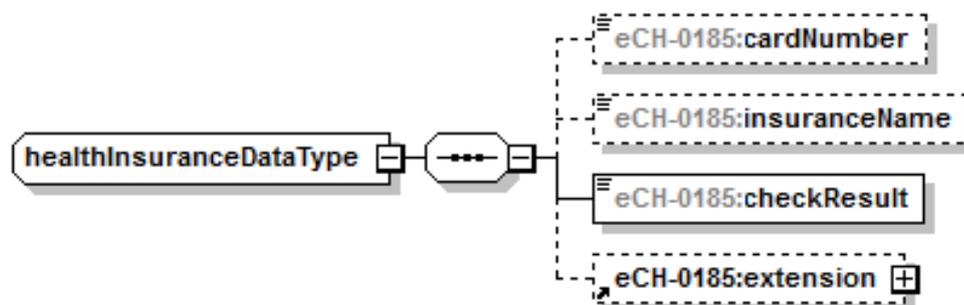
xs:string

4.6 Renseignements relatifs à l'assurance maladie – healthInsuranceData

Renseignements concernant l'assurance maladie.

Les caractéristiques suivantes sont transmises

- Numéro de carte (facultatif) – cardNumber, voir chapitre 0
- Nom de l'assureur maladie (facultatif) – insuranceName, voir chapitre 4.6.2
- Résultat de contrôle (impératif) – checkResult, voir chapitre 4.6.3
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 4.3.8



4.6.1 Numéro de carte – cardNumber

Numéro de carte d'assurance indiquée par la personne soumise à déclaration.

Format d'échange:

xs:token (100)

4.6.2 Nom de l'assureur maladie – insuranceName

Nom de l'assureur maladie indiquée par la personne soumise à déclaration.

Format d'échange:

xs:token (250)

4.6.3 Résultat de contrôle – checkResult

Indique si la personne dispose ou non d'une assurance maladie de base.

Yes = oui, la personne dispose d'une assurance de base

No = non, la personne ne dispose pas d'une assurance de base.

Unknown = inconnu, la vérification n'a pas pu être effectuée. D'une part, toutes les assurances ne peuvent être interrogées (ex.: Helsana), d'autre part il était impossible de trouver le numéro de carte d'assuré.

Format d'échange:

xs:token

5 Considérations de sécurité

Selon la loi informatique et libertés, certaines données sur les personnes relèvent du domaine des données devant faire l'objet d'une protection toute particulière, (par ex. religion). Ceci étant, l'enregistrement et la transmission de motifs d'annonce et des données correspondantes doivent uniquement se faire en raison et dans le cadre des bases légales existantes, et observer les spécifications légales sur la protection des données. Il convient de prendre les précautions nécessaires afin que les données soient transmises de façon correcte et afin que, avant, pendant et après leur transfert, elles ne puissent être consultées et modifiées que par des personnes autorisées à le faire.

6 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association eCH et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association eCH ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes eCH ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes eCH peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association eCH mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes eCH peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes eCH est exclue dans les limites des réglementations applicables.

7 Droits d'auteur

Tout auteur de normes eCH en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association eCH, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs eCH respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes eCH sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par eCH, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes eCH. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

[eCH-0010]	eCH-0010 – Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les sociétés, les organisations et les autorités
[eCH-0011]	eCH-0011 – Norme concernant les données Données concernant les personnes
[eCH-0021]	eCH-0021 – Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes
[eCH-0044]	eCH-0044 – Norme concernant les données Echange des identifications de la personne
[eCH-0070]	eCH-0070 – Inventaire des prestations de l'administration publique
[eCH-0093]	eCH-0093 – Processus Départ / Arrivée

Annexe B – Collaboration & vérification

- Huguelet Patrick, Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC)
- Steimer Thomas, Office fédéral de la justice (OFJ)
- Stingelin Martin, Stingelin Informatik GmbH
- Weibel Lukas, Canton de Zurich
- Zecchino Werner, emineo AG

Annexe C – modèle de données

